



CONSEIL
DE LA VALLEE
CONSIGLIO
REGIONALE
DELLA VALLE
D'AOSTA



Région Autonome
Vallée d'Aoste
Regione Autonoma
Valle d'Aosta



Consorzio degli Enti Locali della Valle d'Aosta
Consortium des Collectivités Locales de la Vallée d'Aoste

24/02/2017

12/2017

Jf

« LA COMMUNE À L'ÉCOLE » DANS LE CADRE DES « RENDEZ-VOUS CITOYENS »

Ce projet, porteur des valeurs de la citoyenneté active dans les écoles valdôtaines, se développe et s'insère dans le cadre de la loi régionale qui encourage les initiatives d'éducation civique

Lancement du concours destiné aux classes de IV^e et de V^e de l'école primaire, ainsi que de II^e et de III^e de l'école secondaire du 1^{er} degré. Toutes les informations, le dossier de travail pour les enseignants et le règlement du concours sont disponibles à l'adresse suivante :

www.lacommunealecole.it

Comment rendre les communes valdôtaines plus belles et plus agréables à vivre? Aujourd'hui, les jeunes des écoles peuvent transmettre directement leurs suggestions aux Institutions valdôtaines, grâce au projet « **La Commune à l'école** », organisé dans le cadre des « **Rendez-vous citoyens** », qui regroupent les activités prévues par la loi régionale n° 6 du 16 mars 2006 et encouragent la participation civique sur le territoire.

Cette initiative, à laquelle participent la **Présidence de la Région**, l'**Assessorat régional de l'éducation et de la culture**, le **Conseil régional de la Vallée d'Aoste** et le **CELVA**, a été présentée aujourd'hui, vendredi 24 février 2017, au cours d'une conférence de presse à Aoste.

Comme l'a expliqué **Ronny Borbey**, vice-président du CELVA, « *La Commune à l'école* » est un projet né d'une idée qu'a eu le Consortium des collectivités locales de la Vallée d'Aoste et qui, au début de l'année scolaire 2016/2017, a été mis en place dans 18 Institutions scolaires de la Vallée, avec la collaboration de l'Assessorat de l'éducation et de la culture.

Dans le cadre de l'offre de formation régionale, du matériel didactique en italien et en français – lié au développement des compétences civiques et à la connaissance de la Commune – a été mis à la disposition des classes de IV^e et de V^e de l'école primaire. Les écoles ayant immédiatement manifesté leur appréciation, le projet a obtenu le soutien de la Présidence de la Région et du Conseil régional – a souligné Ronny Borbey. Aujourd'hui, ce matériel est complété par des approfondissements spécifiquement conçus pour les classes de II^e et III^e de l'école secondaire du premier degré. Et nous croyons tous fermement en cette initiative, qui va permettre aux jeunes de découvrir les diverses institutions locales, régionales, nationales et européennes. Pour le moment, nous nous concentrons sur la Commune, mais à partir de la prochaine année scolaire, nous

élargirons le projet aux autres institutions supra-communales et nous l'étendrons aux écoles maternelles, ainsi qu'aux écoles secondaires du deuxième degré. Nous avons également prévu d'y ajouter un volet, avec la collaboration de la Conférence permanente la sauvegarde de la langue et de la culture Walser.

L'Assesseur régional à l'éducation et à la culture **Emily Rini** a, quant à elle, tenu à souligner que, en qualité de représentant du monde de l'école, l'Assessorat a adhéré à ce projet lancé par les Communes, qui sont l'organisme le plus proche du citoyen et, souvent, son premier interlocuteur, y compris dans des situations difficiles. Pour les enfants, c'est là une occasion de découvrir comment fonctionne l'administration de la commune où ils vivent, en participant à ce projet de citoyenneté active et directe qui, je l'espère, offrira à chacun une opportunité de croissance et d'expression.

Pour sa part, le Président du Conseil régional **Andrea Rosset** a fait remarquer qu'il s'agit là d'un projet auquel le Conseil de la Vallée, pilier de l'échange démocratique, ne pouvait qu'adhérer, dans la mesure où il conjugue deux institutions fondamentales : la Commune, l'organisme le plus proche de la population, et l'école, qui s'occupe de la formation de nos citoyens les plus jeunes. Le Conseil de la Vallée croit en les jeunes et investi sur eux – a poursuivi Andrea Rosset – ; il croit dans la valeur du concept de citoyenneté, dans l'éducation civique et dans son enseignement, pour que les élèves apprennent leurs droits et leurs devoirs, afin de modeler leur personnalité au sein de la communauté, et pour qu'ils développent le sens du respect, de l'appartenance et de la participation.

Enfin, le Président de la Région, **Augusto Rollandin**, a conclu : c'est pour que la communauté valdôtaine participe activement à cette démarche axée sur la connaissance des racines et des caractéristiques de notre autonomie que nous avons adhéré à l'initiative du CELVA, qui rentre dans le cadre des « Rendez-vous citoyens » visés par la loi régionale n° 6 du 16 mars 2006. Ceux-ci déterminent le rôle fondamental de l'école dans la transmission de cette culture civique sur laquelle repose la participation des citoyens à la res publica. Le Président de la Région a ensuite rappelé certains faits : il y a 70 ans, nous tournions la page sombre du fascisme et de la guerre, une période qui a sans aucun doute porté atteinte aux particularités de notre Vallée d'Aoste, à commencer par ses caractéristiques linguistiques. Le Conseil du Comité National de Libération avait alors pris de premières mesures en vue de la reconstitution des Communes valdôtaines, jetant ainsi les bases de la structure politique et institutionnelle de notre Région. Et c'est de tout cela que part le projet « La Commune à l'école » : pour les enfants, pour nos jeunes, c'est une opportunité d'étudier et d'approfondir le passé afin de mieux comprendre le présent, avant de devenir les citoyens de demain.

Dans l'intention de promouvoir la plus large adhésion possible des écoles valdôtaines à ce projet, le site www.lacommunealecole.it offre la possibilité de participer à la première édition du concours « *Impariamo a crescere insieme* » (Apprendre à grandir ensemble), qui offrira aux classes gagnantes un voyage d'étude à Paris et des outils de travail numériques.

Les enseignants intéressés ont jusqu'à **vendredi 31 mars prochain** pour inscrire leurs classes. L'échéance fixée pour la présentation des travaux est le **vendredi 5 mai 2017**.

Pour tous renseignements utiles, ainsi que pour obtenir le dossier de travail destiné aux enseignants et le règlement du concours, visitez le site www.lacomunealecole.it.

Pour toute information complémentaire, écrivez à l'adresse courriel suivante: lacomune@celva.it.

Renseignements :

comunicazione@celva.it

CPEL | CELVA Bureau de presse et de communication